Architecture & complexité
Épaisseur empirique, le tiers état

Lee Christopher ROLAND

Architecte - PhD student

UCL- Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Site de Louvain-la-Neuve

Place du Levant, n°1 L5.05.02 – B 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : +32 0 479 237594
Courriel : lee.roland@uclouvain.be

Résumé

Bien que la systémique, la pensée complexe ou la théorie de l'acteur-réseau aient acquis une certaine légitimité, les articulations entre « pensée simplifiante » et « pensée complexe » restent peu explorées. Les conditions d'application d'une pensée véritablement systémique restent donc incertaines, et il apparaît nécessaire d'approcher empiriquement la question des objets et de leur mise en réseau si l'on souhaite les mettre en lumière.

Partant d'un cadre épistémologique spécifique fondé sur une anthropologie de l'espace, nous investiguons dès lors un cas d'étude : l'agglomération bruxelloise. Nous montrons en quoi cette mise en situation permet d'éclairer les apories d'une vision purement théorique et techniciste de la systémique. Et nous lui substituons un précepte méthodologique mieux à même de rendre compte de l'impact de certains référents dans nos modes d'appréhension du réel.

Mots-clés

description épaisse, nature-culture, empirisme, projet

Abstract

Systemics, complexity theory and actor-system dynamics theory have become legitimate domains of inquiry in recent years. However, the articulations between "simplifying thought" and "complex thought" have been too little explored. The modalities of application of a truly systemic thought are therefore yet to be fully described, and it seems necessary to develop empirical studies of objects and their networks in order to better identify these potentials for application.

Starting from a specific epistemological framework based on an anthropology of space, we thus investigate a case study: the Brussels urban area. We show how this scenario sheds light on the weaknesses of a purely theoretical or technical systemics. And finally we propose a methodological precept better able to account for the impact of the referents in our manner of understanding reality.

Keywords

thick description, nature-culture, empiricism, design

De la symétrie entre pensée simplifiante et pensée complexe

La systémique [Bertalanffy, 1968 ; Le Moigne, 1977], la pensée complexe [Morin, 2005] ou la théorie de l'acteur-réseau [Latour, 1997, 1998] ont à l'heure actuelle acquis une certaine légitimité. Et, tant sur le plan théorique qu'au regard des évènements récents, la remise en question qu'elles opèrent de la pensée analytique moderne ([1]), caractérisée par un positivisme et un rationalisme extrêmes et une avidité de maîtrise du réel, apparaît de plus en plus légitime : elle l'est du point de vue de la réalité écosystémique de l'écosphère, mais également si l'on considère les interrelations croissantes entre les sphères économiques et sociales. Ainsi, un important travail d'*hybridation* des pratiques issues de la modernité ([2]) est en cours, et celui-ci s'opère au profit d'une conception moins univoque, mais aussi *moins certaine*, du réel.

L'impact épistémologique de ces bouleversements n'est bien sûr pas mince ; il nous impose de mesurer les conséquences du changement de paradigme ([3]) que nous réclamons. Car force est de constater qu'à l'heure actuelle, les articulations entre *pensée simplifiante* et *pensée complexe* [Morin, 2005] restent peu explorées. Certes, Edgar Morin et Bruno Latour mettent remarquablement en lumière les limites conceptuelles et les actions mutilantes propres aux catégories ontologiques modernes – notamment la distinction sujet / objet installée par Descartes [Morin, 2005, p. 18-19, 23], ou la séparation entre légitimité scientifique (chargée de représenter les choses) et pouvoir politique (chargé de représenter les sujets) conceptualisée par Boyle et Hobbes [Latour, 1997, p. 23 à 50]. Certes, ces limites et ces actions peuvent être assimilées à une forme de simplification qui va à l'encontre d'une prise en considération des relations entre objets. Mais il n'empêche que chacun de ces auteurs adopte la plus grande prudence – voire même une forme de raisonnement elliptique – lorsqu'il s'agit de trancher le nœud gordien, à savoir celui de la mise en application d'une pensée systémique, du degré d'intérêt à accorder à l'*objet* considéré par rapport à sa *mise en réseau* ([4]).

---

[1] Pour Bruno Latour, « *le mot 'moderne' désigne deux ensembles de pratiques entièrement différentes qui, pour rester efficaces, doivent demeurer distinctes mais qui ont cessé récemment de l'être. Le premier ensemble de pratiques crée, par 'traduction', des mélanges entre genres d'êtres entièrement nouveaux, hybrides de nature et de culture. Le second crée, par 'purification', deux zones ontologiques entièrement distinctes, celle des humains d'une part, celle des non-humains de l'autre. Sans le premier ensemble, les pratiques de purification seraient vides ou oiseuses. Sans le second, le travail de traduction serait ralenti, limité ou même interdit. Le premier ensemble correspond à ce que j'ai appelé réseaux, le second à ce que j'ai appelé critique.* » [Latour, 1997, p. 20 à 21]

[2] Ces pratiques sont décrites par Bruno Latour lorsqu'il évoque la *Constitution moderne* [Latour, 1997, p. 46 à 53]. Pour lui, *la modernité n'a rien à voir avec l'invention de l'humanisme, avec l'irruption des sciences, avec la laïcisation de la société, ou avec la mécanisation du monde.* Elle réside davantage dans *la production conjointe de* […] *trois couples de transcendance et d'immanence* qui mobilisent alternativement la nature, la culture et le spirituel (Dieu) […], tout en *rendant invisible, impensable, irreprésentable, le travail de médiation qui assemble les hybrides*, c'est-à-dire les objets qui appartiennent simultanément à ces trois couples. [Latour, 1997, p. 52-53] Le mot « Constitution moderne » renvoie dès lors au *texte commun* qui – bien que construit rétroactivement – *définit cette entente et cette séparation*. [Latour, 1997, p. 24]

[3] *Nous vivons sous l'empire des principes de* disjonction*, de* réduction *et d'*abstraction *dont l'ensemble constitue ce que j'appelle le « paradigme de simplification ». Descartes a formulé ce paradigme maître d'Occident, en disjoignant le sujet pensant (*ego cogitans*) et la chose étendue (*res extensa*), c'est-à-dire philosophie et science, et en posant comme principe de vérité les idées « claires et distinctes », c'est-à-dire la pensée disjonctive elle-même.* […] *La seule façon de remédier à cette disjonction fut une autre simplification : la réduction du complexe au simple (réduction du biologique au physique, de l'humain au biologique).* [Morin, 2005, p. 18-19]

[4] *Il faudra dissiper deux illusions qui détournent les esprits du problème de la pensée complexe. La première est de croire que la complexité conduit à l'élimination de la simplicité. La complexité apparaît certes là où la pensée simplifiante défaille, mais elle intègre en elle tout ce qui met de l'ordre, de la clarté, de la distinction, de la précision*

Ainsi, non seulement, il n'est pas certain que l'on puisse se départir totalement du travail de purification propre à la *Constitution moderne* (cf. note n°2) en matière de construction de la connaissance ([5]) ; mais davantage, il est illusoire de croire qu'une théorie fondée exclusivement sur la complexité des échanges puisse, sur base des moyens technologiques actuels, fournir de nouvelles références conceptuelles, sans tomber dans le totalitarisme et/ou dans les écueils qu'elle dénonce ([6]). Et pour cause, si la modernité, en saluant la naissance de l'homme, salue également la naissance de la *« non-humanité » – celles des choses, ou des objets, ou des bêtes, et celle, non moins étrange, d'un Dieu hors jeu* [Latour, 1997, p. 23] –, la systémique, lorsqu'elle identifie *ce qui fait système*, décrète également qu'une série d'éléments n'en font pas partie. Ainsi, de la même manière que *nous ne comprenons ni l'humain, ni le non-humain, tant que l'humanisme se fait par contraste avec l'objet laissé à l'épistémologie* [Latour, 1997, p. 23, 186], nous prenons le risque de ne saisir ni l'objet ni sa mise en réseau tant que nous n'intégrons pas que *toute réalité connue, depuis l'atome jusqu'à la galaxie, en passant par la molécule, la cellule, l'organisme et la société peut être conçue comme système, c'est-à-dire association combinatoire d'éléments différents* [Morin, 2005, p. 28]. Lorsqu'elle tente de s'opérationnaliser, la théorie des systèmes n'a donc d'autre choix que de se faire violence : soit elle recourt à la part d'arbitraire inhérente à l'analyse ; soit elle prône le *tout système*, produisant tantôt un déterminisme absolutiste, tantôt un relativisme paralysant. Nous rejoignons ainsi Edgard Morin lorsqu'il déclare : *il y a un systémisme fécond qui porte en lui un principe de complexité ; il y a un systémisme vague et plat, fondé sur la répétition de quelques vérités premières aseptisées (« holistiques ») qui n'arriveront jamais à devenir opérantes ; il y enfin la* system analysis *qui est le correspondant systémique de l'*engineering *cybernétique, mais beaucoup moins fiable, et qui transforme le systémisme en son contraire, c'est-à-dire comme le terme* analysis *l'indique en opérations réductrices.*

Mais que suppose ce *systémisme fécond* ? Il demande que la systémique quitte les sphères purement théoriques et technicistes au profit d'une certaine forme d'empirisme ([7]). Car, si elle s'en tient à celles-ci sans valider davantage ses modes opératoires, elle prend le risque de saper les fondements mêmes de la construction du savoir scientifique, sans y proposer d'alternative valable. Nous reprenons dès lors Bruno Latour lorsque, critiquant les écueils du postmodernisme, il précise que l'*étude empirique des réseaux donne sens au travail de purification*. [Latour, 1997, p. 68] En effet, si franchir l'abîme qui *sépare les connaissances exactes et l'exercice du pouvoir, disons la nature et la culture* ([8]), demande de sortir des *catégories usuelles des critiques,* de ne pas découper d'emblée les phénomènes pour en faire *de la nature* (des *référents extérieurs* au social et à l'individu, des *faits objectifs*), *de la politique* (des produits de la pratique du pouvoir en collectivité), ou *du*

---

dans la connaissance. […] *La seconde illusion est de confondre complexité et complétude. Certes, l'ambition de la pensée complexe est de rendre compte des articulations entre des domaines disciplinaires qui sont brisés par la pensée disjonctive (qui est un des aspects majeurs de la pensée simplifiante)* […] *Mais elle sait au départ que la connaissance complète est impossible : un des axiomes de la complexité est l'impossibilité, même en théorie, d'une omniscience.* [Morin, 2005, p. 10-11, p. 127-131]

[5] À titre d'exemple, l'analyse des systèmes ne peut s'empêcher d'avoir recours à une série d'opérations réductrices destinées, d'une part, à isoler le système qu'elle étudie des méta-systèmes qu'elles postule et, d'autre part, à caractériser les éléments qui constituent ce système ainsi que leur comportement.

[6] D'après Edgard Morin, *le complexe ne peut se résumer dans le mot de complexité, se ramener à une loi de complexité, se réduire à l'idée de complexité. La complexité ne saurait être quelque chose qui se définirait de façon simple et prendrait la place de la simplicité.* [Morin, 2005, p. 10]

[7] Dans l'article qu'il consacre à l'encyclopédie Universalis [à « Empirisme », le 26.04.2011], Edmond Ortigues nous dit : *ce qui s'est dégagé peu à peu de la tradition empiriste, c'est l'idée d'une raison faillible, autocorrective, autonome en ce sens qu'elle est douée d'une capacité de réflexion critique prolongeant les mécanismes autorégulateurs de l'activité vivante* ; c'est le principe selon lequel *pour assurer le va-et-vient entre la théorie et l'expérience, il n'est pas nécessaire de supposer que nous avons pour guide une Raison infaillible, aux principes irréformables, telle qu'elle est invoquée par la tradition rationaliste depuis la plus haute antiquité* […], *il suffit que la rationalité du jugement puisse expliciter ses propres conditions à mesure des questions que nous sommes capables de nous poser*.

[8] Les termes utilisés renvoient ici à la conception moderne de la *connaissance* et du *pouvoir*, autrement dit à une *nature* supposée radicalement *transcendante* (*lointaine et inaccessible à l'homme*) et à une *organisation sociale* supposée radicalement *immanente* (*faite exclusivement par les hommes et pour eux*). [Latour, 1997, p. 47-48]

discours (des *effets de sens*, des *narrations*, des *représentations*), alors ce franchissement demande une suspension du jugement que seules les opérations de description et d'interprétation *in situ* ([9]) autorisent. Il n'y a donc pas lieu de choisir entre *pensée complexe* et *pensée simplifiante* mais bien, par la description, de *représenter* et de *se représenter* le travail de *mise en nature* (objectivation) et de *mise en société* (subjectivation) du réel, et, par l'interprétation, d'identifier les *objets* et les mises en *réseaux* issus d'un tel travail. [Latour, 1997, p. 10 à 14, 192, 194, 197]

L'anthropologie, l'architecture et l'urbanisme, constituent les lieux privilégiés de telles opérations : ancrant chacune leur savoir *in situ*, la première sait réserver son jugement ([10]), tandis que les secondes puisent leurs ressorts dans le traitement de la spatialité et dans sa (re)présentation. Ainsi, outre la dimension nécessairement plurielle des regards qu'elles posent sur le réel, c'est-à-dire leur résistance *de facto* aux dérives d'une pensée trop *simplifiante*, elles constituent des instruments complémentaires capables de donner lieu à un *systémisme* où l'absence de normativité de la description ([11]), destinée à éviter les découpages *a priori* entre nature, politique et discours, est rendue pleinement effective par une représentation spatialisée de ces trois instances. Ce mode de production de la connaissance, Françoise Choay l'appelle *anthropologie de l'espace*. Par lui, il s'agit de s'intéresser à ce qui conditionne l'*exercice de notre pouvoir d'édifier d'un même mouvement et d'un même travail et notre cadre bâti et notre identité d'hommes* [Choay, 2006, p. 397-398], c'est-à-dire, à proprement parler, à nos *natures-cultures*.

C'est à ce champ épistémologique précis que nous nous intéresserons dès à présent : d'abord, parce que, en tant qu'architectes, nous nous en revendiquons, ensuite parce qu'il semble à même d'apporter un éclairage nouveau sur les enjeux susmentionnés. Nous ferions néanmoins preuve d'inconséquence si nous ne rendions pas compte de sa dimension empirique à travers un cas d'étude. Nous focaliserons donc sur un territoire géographique précis, l'agglomération bruxelloise, et sur une problématique complexe, la question de son développement, qui plus est, celui que l'on qualifie de « soutenable ». Par ailleurs, nous montrerons que les conditions de possibilité d'un tel développement résident avant tout dans la production d'un savoir spécifique, fondé sur la description et d'interprétation, et nourri par la dimension anthropologique et spatiale précédemment mise en évidence.

[9] Le terme « *in situ* » renvoie au fait que la cohésion de ces deux opérations (description et interprétation) est précisément assurée par référence à la réalité physique.

[10] Pour l'anthropologue, il n'y a pas un élément qui ne *soit à la fois réel, social et narré*. [Latour, 1997, p. 15] *La tâche de l'anthropologie du monde moderne consiste à décrire de la même manière comment s'organisent toutes les branches de notre gouvernement, y compris celle de la nature et des sciences exactes, et d'expliquer comment et pourquoi ces branches se séparent, ainsi que les multiples arrangements qui les rassemblent.* [Latour, 1997, p. 25]

[11] *Face à un objet a priori « non identifiable », l'anthropologue en reconstituera une représentation, nécessairement « construite » selon le mode inductif – de l'observation à l'interprétation, de l'enquête à l'analyse. Ainsi, par méthode, l'anthropologue a besoin de s'émanciper de toute définition normative* a priori *de la ville pour pouvoir en chercher la possibilité partout, travailler à en décrire le processus.* [Agier, 2009, p. 10]

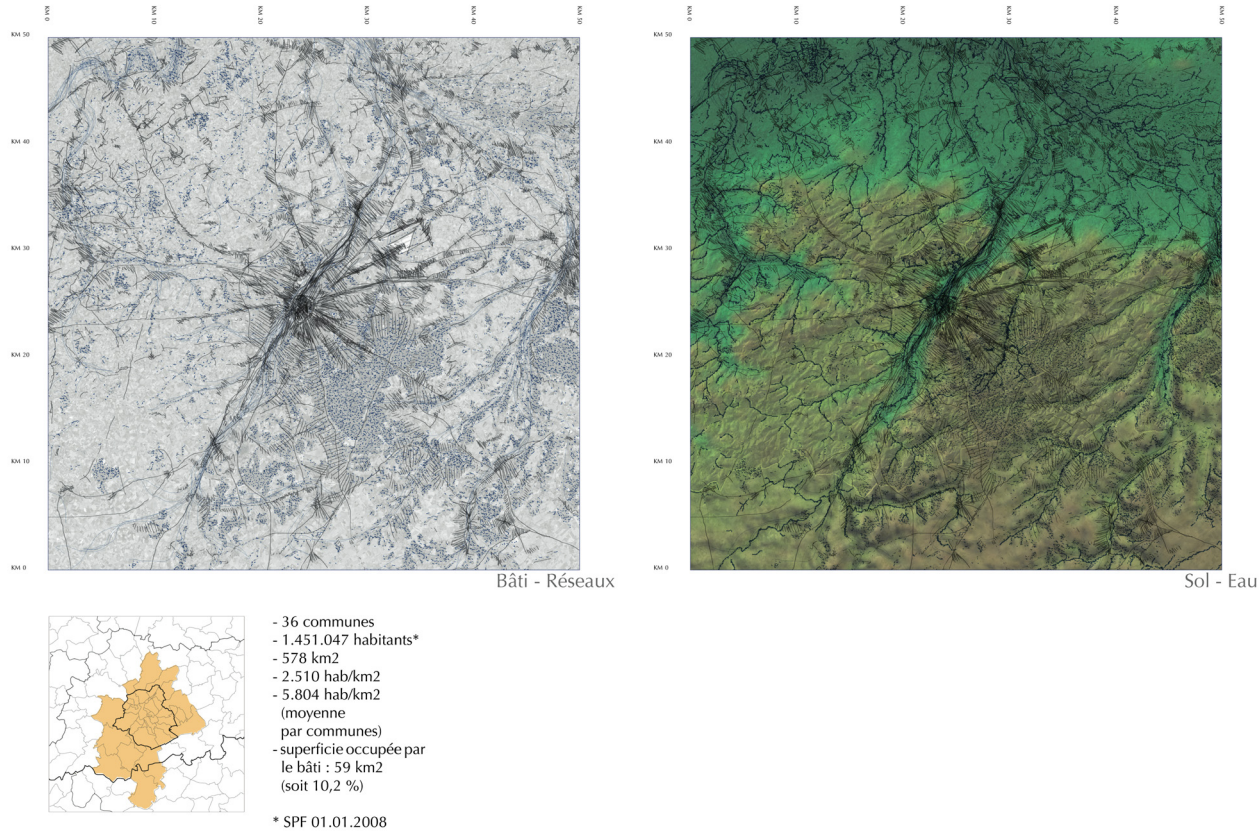

Fig. 1, 2 et 3 – L'*agglomération urbaine bruxelloise*
Interprétations graphiques à partir de l'orthophotoplan *Google map* 2010, pour des cadrages de 50 x 50 km

La figure 1 (à gauche) est une représentation du bâti et des différents réseaux liés à l'agglomération. Le dessin met en évidence, d'une part, les structures urbaines (*en noir*) et, d'autre part, les continuités hydrographiques (*traits continus bleus*) et les masses végétales (*pointillés bleus*).

La figure 2 (à droite) rend compte de l'impact des sols et de la topographie sur les éléments représentés à la figure 1. Elle traduit notamment la situation géographique particulière de Bruxelles, à la charnière entre la basse et la moyenne Belgique. Le rôle structurant des vallées de la Senne et de la Dyle est ici particulièrement indentifiable.

La figure 3 (miniature) met en évidence les structures administratives (*traits continus noirs*) propres au cadrage considéré. Elle reprend par ailleurs les 36 communes de l' « agglomération opérationnelle » (*aplat orange*), telle que définie en 2001 par Van Hecke et Luyten [Van Hecke *et al*., 2009]. Les données chiffrées qui accompagnent cette figure ont été collectées à partir d'opérations menées au sein d'un SIG, sur base de la Matrice cadastrale 2009 et des données de population du Service public fédéral au 01.01.2008.

La comparaison des trois figures rend compte des écarts existant entre les définitions institutionnelles du fait urbain et sa réalité physique.

Sources graphiques :

- *Google map* 2010, *©2011 Google – Imagerie, ©2011 DigitalGlobe, Aerodata International Surveys, GeoEye, Donnée cartographiques,* données acquises en ligne via *http://maps.google.be*
- Matrice cadastrale 2009, CadMAP, *©2009 Administration Générale de la Documentation patrimoniale*
- *Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit préalable de la Documentation patrimoniale*.

De l'épaisseur du palimpseste bruxellois

Décrire le territoire bruxellois, à la fois produit et support de phénomènes méritant à peu près tous qu'on les aborde dans leurs interrelations, ne constitue pas une tâche aisée ; à la fois réalité spatiale, géographique, sociologique, économique, historique, politique, etc. Bruxelles ne peut être mise à jour en quelques lignes, d'autant que les limites et les définitions qui lui sont associées font débat ([12]) : reconnue au niveau belge et européen comme constituant un centre économique, administratif et décisionnel dont la portée dépasse les limites physiques du tissu urbain, son influence socioculturelle et sa perception sont, quant à eux, relativement restreints par rapport à l'étendue morphologique de ce tissu.

Mais, si elle rend la description difficile, cette pluralité des modes d'appréhension de la réalité bruxelloise constitue surtout le point d'achoppement des opérations de simplification et de systématisation que l'on tente de lui appliquer ([13]). Car, lorsque le caractère réticulaire des phénomènes abordés et la diversité des acteurs impliqués ne mettent pas à mal les périmètres (physiques et conceptuels) sur base desquels elles opèrent, celles-ci se fient au seul référent stable dont elles disposent : les limites administratives et institutionnelles du fait urbain. Elles revendiquent dès lors l'objectivité des modèles qu'elles mettent en place, sans remettre en cause l'inadéquation structurelle des découpages sur lesquels ils se fondent. Or, ces découpages, profondément a-systémiques, marginalisent bel et bien – quand ils n'oblitèrent pas complètement – plusieurs dimensions constitutives du fait urbain (la mobilité des personnes, la topographie, les dynamiques hydrologiques, les migrations animales, le développement de la végétation, la pollinisation, les concurrences économiques, etc.), pourtant déterminantes si l'on souhaite en saisir la complexité (cf. Figures 1, 2 et 3).

Ainsi, parler d'un développement soutenable de l'agglomération bruxelloise – tâche que nous nous sommes assigné – ne va pas sans s'interroger *ex ante* sur cette complexité régulièrement occultée. Cette interrogation est à proprement épistémologique : elle porte sur les concepts, sur les méthodes et sur les moyens de représentation à associer au cas d'étude considéré. Plus particulièrement, elle nous impose de questionner la définition géopolitique du champ urbain ainsi que les rapports qu'il entretient à plusieurs niveaux avec d'autres typologies socio-spatiales généralement appréhendées de manière autonome par rapport à lui. Elle ne peut donc s'abstenir de clarifier les concepts de *ville* et de *nature* qu'on lui associe, ou d'accorder une attention accrue aux *performatifs*, aux *cadres* et aux *échelles* utilisés pour l'appréhender ([14]).

Car se départir de ces considérations revient en réalité à abandonner les regards que l'on s'autorise sur la réalité considérée à deux facteurs concomitants : la situation politique belge, synonyme d'interprétations partielles tant en matière de débat public qu'au niveau géographique ; et l'urbanisme institutionnel, discipline dont les mécanismes achoppent sur une série d'oppositions conceptuelles et d'instruments bureaucratiques qui l'empêchent de penser les rapports entre naturel et artificiel, entre urbain et non urbain. Or, d'une part, ces facteurs conditionnent les postures que les acteurs entretiennent avec les notions de centralité et de limite, ce qui rend souvent caduque toute tentative d'objectivation au-delà des cadres strictes de l'action règlementaire territorialisée ([15]) ; d'autre part, ils sont à l'origine d'écarts – parfois importants – entre la complexité des phénomènes observés et la manière dont ils sont compris et régulés. De tels déterminismes ne laissent donc place ni à la *description*, ni à l'*interprétation*. Et ils n'apportent aucune garantie quant

[12] Nous renvoyons ici aux études proposées par plusieurs auteurs qui considèrent Bruxelles tantôt sur base d'indicateurs permettant de définir l'urbanité [Van Hecke *et al*., 2007], tantôt à partir de critères économiques [de Wasseige *et al*., 2000 ; Lockhart et Vandermotten, 2009 ; Verhetsel *et al*., 2009], tantôt en focalisant sur de grandes fonctions urbaines [Halleux *et al*., 2007 ; Dujardin, 2001], tantôt en réalisant une cartographie des flux [Blondel *et al*., 2010].

[13] Nous pensons ici particulièrement aux méthodes de quantification et de généralisation, fondées sur la statistique et la géo-spatialisation.

[14] Ces trois notions (*performatifs*, *cadres*, *échelles*) sont développées *infra*.

[15] Il faut ici entendre par « action territorialisée » : une action circonscrite aux découpages administratifs du territoire.

à la production d'un savoir sensible à ce que nous avons appelé une *anthropologie de l'espace*. Leur capacité à identifier les enjeux d'un développement soutenable de l'agglomération bruxelloise doit par conséquent être mise en cause.

Afin de les dépasser, il est nécessaire de rendre explicites les articulations entre ce qui relève du *milieu* (des *natures-cultures*) et des *territoires administrés* (du *pouvoir* et des *objets* réifiés), et, plus particulièrement, de traduire la fragmentation – physique et épistémologique – que subissent une série de dynamiques (éco)systémiques lorsqu'elles se confrontent à ces territoires. Il s'agit donc de croiser des logiques de réseau (propres au travail d'*hybridation*) à des logiques de surface (propres au travail de *purification*) afin de mieux cerner une série de situations morphologiques produites par les cadres d'actions (réglementaires ou socialement établis) mais non assumées par eux ([16]). De telles situations – soit les effets externes et non évalués d'activités de production de typologies spatiales au sein de périmètres rendus autonomes (sur le plan physique et idéologique) – peuvent être assimilées à ce que la discipline économique appelle des *externalités* : leur traitement ne nous permet pas de nous limiter aux périmètres qui les produisent.

Ceci trouve crédit dans la notion de *palimpseste* développée par André Corboz, c'est-à-dire dans un mode de penser la réalité territoriale qui prend en compte à la fois sa dimension physique *et* les représentations que l'on s'en fait. En effet, si ces deux dimensions conditionnent bel et bien notre rapport au réel, alors les circonscriptions associées au territoire perdent de leur pertinence en tant que référentiel univoque, au profit de l'idée de dépôts physiques et psychologiques sédimentés par plusieurs générations d'organismes vivants (à la fois humains et non humains). La *description* et la *compréhension* de ces dépôts – qui, en soi, sont différemment utilisables et interprétables en fonction des enjeux qui leur sont associés [Secchi, Vigano, p. 13] – constituent par conséquent des préalables à leur *interprétation*, c'est-à-dire à leur *planification*. [Corboz, 2001]

Ne croyons cependant pas que cet exercice relève de l'évidence, particulièrement à Bruxelles. Car à l'heure actuelle, les instruments et les mécanismes institutionnels développés dans le cadre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire belge se complaisent à disjoindre ce qui relève du naturel et de l'artificiel, à circonscrire l'urbain par rapport au non urbain, à opposer la ville à la campagne, à penser de manière indépendante les espaces ouverts et la densité, à considérer les réseaux comme des éléments qui relient plus qu'ils ne produisent, à rendre l'administration du territoire omnipuissante quelque soit le lieu et la temporalité des problématiques abordées. Les phénomènes observés sont aplatis, rabotés, recadrés, sans que l'on s'intéresse à leur pleine *épaisseur*, sans que l'on définisse les relations qu'ils entretiennent, à la fois physiquement et conceptuellement, avec les catégories dont ils se distinguent *a priori*.

Cette « épaisseur » requiert par conséquent toute notre attention. Il faut voir dans l'emploi que l'on fait du terme un moyen de focaliser sur la pertinence de la *valeur informative ou discriminante* liée à la présentation d'un phénomène, conformément à l'idée de *thick description* développée par Clifford Geertz. L'épaisseur est dès lors un *précepte méthodologique* garantissant une approche systémique du fait urbain. Ce précepte a pour ambition de rendre explicites les rapports entre *description* et *interprétation* en mettant en évidence *la cumulation ou la superposition des niveaux de signification possibles dans la lecture d'un acte ou d'un événement* ([17]). [Mary, 1998] Pour ce

[16] *Une surface a un périmètre, alors qu'un réseau n'a que des points terminaux ; les surfaces ne se mélangent guère tandis que les réseaux, en revanche, se superposent et se combinent ; en outre les réseaux n'abolissent pas les surfaces, ce qui nécessite d'inventer une dialectique capable d'en définir les relations. Un tel discours signifie qu'une bonne part des instruments descriptifs doit être inventée* ex novo*, ceux dont nous disposons ayant été conçus pour une problématique des surfaces.* [Corboz, 2001] Sur ce sujet, nous renvoyons également à la distinction entre l'*aire topographique* et le *réseau topologique* mise en évidence par Michel Lussault. [Lussault, 2007, p. 106 à 135]

[17] Ceci renvoie explicitement à la première partie de notre propos : « Il n'y a donc pas lieu de choisir entre *pensée complexe* et *pensée simplifiante* mais bien, par la description, de *représenter* et de *se représenter* le travail de *mise en nature* (objectivation) et de *mise en société* (subjectivation) du réel, et, par l'interprétation, d'identifier les *objets* et les mises en *réseaux* issus d'un tel travail. »

faire, il opère selon deux axes d'investigation complémentaires et irréductibles l'un à l'autre : d'une part, la profondeur historique du phénomène considéré, sa pérennité dans le temps ; d'autre part, son étendue spatiale, à la fois dans le plan horizontal (dont la représentation est la carte ou le plan), mais également dans le plan vertical (dont la représentation est la coupe). De manière similaire ([18]) à la distinction saussurienne établie entre diachronique et synchronique : le premier s'intéresse à l'*évolution* des phénomènes observés ; le second, à leur *état* actuel, à l'ensemble de ce qui *fait système* « aujourd'hui ». Par cette double approche, il s'agit donc à la fois d'« épaissir » les phénomènes abordés, mais aussi de souligner l'importance du *cadre phénoménal* qui leur est associé ([19]).

Il s'agit donc ici d'initier une réflexion sur les *référents* – spatiaux, temporels et conceptuels – à partir desquels on discrimine *ce qui forme entité* en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de développement durable. Dans ce contexte, les performatifs, les cadres et les échelles y occupent une place fondamentale : ces trois dimensions alimentent et garantissent le principe d'épaisseur.

Échelles. Le concept d'échelle recourt à la *mise en rapport* afin d'évaluer et de définir les métriques d'un phénomène systémique. Qu'il y soit fait référence de manière consciente ou inconsciente, il intervient toujours à un double niveau : tantôt il permet l'appréhension même de ce phénomène, en rendant commensurables la réalité physique et la représentation que l'on s'en fait ([20]) ; tantôt il rapporte ce phénomène à une entité conceptuellement distincte ([21]). Un tel concept suppose donc que l'on accepte le caractère *relatif* de la réalité observée, et donc que l'on prenne conscience de l'importance des référents matériels et conceptuels sur lesquels il repose. De fait, à partir du moment où l'opération de mise en rapport qui le fonde requiert l'établissement de relations de filiation (hiérarchiques ou non hiérarchiques) avec une somme d'entités situées spatialement et temporellement, le choix même de ces entités (pré)détermine l'identification et la compréhension du phénomène étudié. En d'autres mots, une série de *performatifs* et de *cadres* préexistent à l'établissement d'un rapport d'échelle et ce sont eux qui conditionnent *ce que l'on autorise comme mise en rapport* ; ils décident du type, du nombre et de l'étendue des filiations que l'on attribue au phénomène considéré.

Cadres. Ainsi, le mot « cadres » renvoie aux *limites* associées à la présentation d'un phénomène. Ces limites sont à la fois physiques – c'est le cas lorsque nous sommes confrontés aux limites du support dans la cartographie d'un objet, ou lorsque nous effectuons des choix de représentation en raison du caractère trop nombreux ou trop détaillé des éléments à représenter – et épistémologiques – c'est le cas lorsque nous déterminons l'étendue spatio-temporelle d'une période historique, ou lorsque nous définissons une chose par une série de concepts associés –, et elles orientent toujours la compréhension du phénomène étudié : elles distinguent ce qui est central de ce qui est périphérique ; elles accordent plus ou moins d'importance au général et au particulier. Le choix du cadre est par conséquent toujours discriminant ; c'est une sélection préalable de l'information, et donc des échelles associées au phénomène étudié.

[18] Bien que l'on s'écarte quelque peu de sa définition originale et de son champ d'énonciation.

[19] Et pour cause, si la compréhension d'un phénomène suppose un détour par sa genèse, celle-ci ne permet pas de le saisir totalement dans ses implications *hic et nunc* ; et inversement, la part d'arbitraire et le caractère fortuit des modifications qui interviennent à un temps donné dans sa perception ne sauraient à elles seules rendre compte des invariants qui garantissent son intégrité. En d'autres mots, étudier la formation d'un phénomène n'équivaut pas à lui associer une forme, mais lorsque, par un acte inaugural, cette forme est mise en lumière, elle ne peut être rendue autonome, sous peine de dénaturer le phénomène considéré.

[20] C'est le cas lorsque l'on *représente* ou que l'on *se représente* un objet, un édifice, ou une portion de territoire

[21] C'est le cas lorsque l'on évalue les liens entre un écosystème local et l'écosphère, lorsque l'on mesure l'impact d'un mécanisme micro-économique sur une dynamique macro-économique, ou lorsque l'on ramène à la métrique humaine un objet, un édifice, ou un paysage.

Performatifs. Ces limites ne peuvent néanmoins être posées qu'à partir du moment où le phénomène considéré a été identifié. Et cette identification est en elle-même une forme de cadrage – de définition des contours – que nous traduisons par le mot « performatifs ». Emprunté à John Langshaw Austin, celui-ci traduit l'*acte* même (discursif, législatif, physique, esthétique) par lequel on identifie un phénomène au sein d'un champ de la connaissance. Il renvoie ici aux mécanismes qui participent à *dire* la ville et le territoire ([22]). Par ce terme, il s'agit de rendre compte du lien entre l'énonciation ou la production d'une chose – notamment dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire – et sa portée empirique, factuelle. Au même titre que la phrase « Je vous déclare mari et femme » *accomplit une véritable action, qui modifie la réalité et, en particulier, les rapports entre les personnes*, la production d'un *média* ([23]) transforme la représentation que l'on se fait d'un phénomène [Austin, 1962]. Ce média peut être un énoncé ou une production socioculturelle issus d'institutions et/ou de structures sociétales reconnues – c'est le cas d'une loi, d'une frontière administrative, d'un toponyme, d'un document de planification, d'une figure de projet –, ou un simple discours, lorsque le statut de son auteur est socialement et/ou culturellement établi. Mais, dans tous les cas, son degré de performativité, intimement lié aux auteurs qui le produisent, influence les cadres et les échelles auxquels on appréhende le phénomène étudié, donc sa compréhension et les modes de gestion qu'on lui associe, et *a fortiori* sa réalité physique.

Le principe d'épaisseur s'intéresse par conséquent au caractère partial et partiel (et, qui plus est, *humain*) des (re)présentations, et plus particulièrement de celles que l'on se fait de la réalité territoriale. Il souligne que celles-ci n'existent pas sans référents et, par là même, il dénonce le caractère absolu et/ou universel que l'on accorde à certaines d'entre elles. Comme le suggère Michel Lussault, *l'observateur change son observation selon qu'il étudie de petits ou de grands objets (géographiques, sociologiques, historiques) et, plus encore,* [...] *la configuration même d'une réalité spatiale, l'arrangement de ses composants, est intrinsèquement liée à sa taille* [...] ; *les réalités spatiales trouvent une spécificité dans leur taille et ses effets.* [Lussault, 2007, p. 81-82]

Dans la mesure où la pensée simplifiante et la pensée complexe font partie de ces (re)présentations, et qu'elles recourent chacune à une série de performatifs, de cadres et d'échelles spécifiques pour traduire le réel, s'interroger sur la dimension systémique du fait urbain signifie moins choisir entre, d'une part, les *objets* qui le constitue et, d'autre part, *ce qui les relie*, que questionner les postures que l'on y entretient avec *ce qui fait limite* et *ce qui fait centre*. Par ailleurs, cela signifie également prendre acte du caractère non neutre de ces (re)présentations : celles-ci possèdent une valeur en soi qui oriente la lecture et le regard, et qui ne saurait être réduite à la simple reproduction objective d'une situation ; au même titre que nommer un phénomène, le dessiner, le cartographier, c'est le produire pour partie, c'est déjà l'interpréter.

Ainsi, bien que notre propos s'inscrive à la marge du large champ de la systémique, il y a peut-être lieu d'y voir les prémisses d'un mode opératoire dont la vertu réside dans sa capacité à produire et à questionner ses propres référents, conceptuels *et* spatiaux, tout en étant producteur d'une connaissance empiriquement éprouvée. C'est selon nous ce qui constitue sa valeur en matière de soutenabilité. L'acte d'épaissir embrasse la complexité tout en énonçant les règles simples sans lesquelles son traitement n'est pas permis. Par la dialectique qu'il installe entre description et interprétation, il rend possible l'émergence de propriétés qui ne sont ni tout à fait attribuables aux objets, ni tout à fait de l'ordre de leur mise en relation, un tiers état.

[22] Ces deux entités sont comprises comme réalité matérielle *et* comme représentation de celle-ci, conformément à l'idée de palimpseste développée *supra*.
[23] Par média, il faut entendre : tout moyen par lequel on rend diffusable une interprétation de la réalité territoriale.

Bibliographie

AGIER Michel, (2009), *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, 159 p., Academia Bruylant (Louvain-la-Neuve).

AUSTIN John Langshaw, (*1962* ; 1991), *Quand dire, c'est faire,* 183 p., Seuil (Paris) ; introduction, traduction et commentaire par Gilles Lane de *How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955* ; postface de François Récanati.

BACHELARD Gaston, (*1971* ; 2010), *Bachelard. Épistémologie. Textes choisis par Dominique Lecourt Professeur à l'Université Paris VII*, 216 p., PUF (Paris).

CHOAY Françoise, (2006), *Pour une anthropologie de l'espace*, 416 p., Seuil (Paris).

CORBOZ André, (2001), *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, 288 p., Éditions de l'imprimeur (Paris).

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, 436 p., Seuil (Paris).

DE ROSNAY Joël, (*1975* ; 1983), *Le macroscope. Vers une vision globale*, 305 p., Seuil (Paris).

DESCARTES René, (*1637* ; 2000), *Descartes. Discours de la méthode*, 189 p., Flammarion (Paris) ; présentation, notes, dossier, bibliographie et chronologie par Laurence Renault.

FELTZ Bernard, (*2003* ; 2007), *La science et le vivant. Introduction à la philosophie des sciences de la vie*, 220 p., De Boeck (Bruxelles).

GEERTZ Clifford, (*1986* ; 2002), *Savoir local, savoir global: Les lieux du savoir*, 293 p., PUF (Paris) ; traduction par Denis Paulme de *Local knowledge : further essays in interpretive anthropology*.

GEERTZ Clifford, (*1988* ; 1996), *Ici et là-bas: l'anthropologue comme auteur*, 152 p., Métailié (Paris) ; traduction par Daniel Lemoine de *Works and Lives: The Anthropologist as Author*.

GEERTZ Clifford, (*1973* ; 1998), *La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture*, p. 73-105, L'enquête, n° 6, La description I ; traduction par André Mary de *Thick Description: Toward an interpretive Theory of Culture*.

INGRAHAM Catherine, (2006), *Architecture, Animal, Human: The Asymmetrical Condition*, 368 p., Routledge (Londres et New-York).

LATOUR Bruno, (*1997* ; 1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie systémique*, 209 p., La Découverte / Poche (Paris).

LATOUR Bruno, HERMANT Emilie, (1998), *Paris ville invisible*, 159 p., Les Empêcheurs de penser en rond / La Découverte (Paris).

LE MOIGNE Jean-Louis, (*1977* ; 1990), *La théorie du système général : théorie de la modélisation*, 330 p., PUF (Paris).

LUSSAULT Michel, (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, 363 p., Seuil (Paris).

MARY André, (1998), *De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation*, L'enquête, n° 6, La description I (en ligne, mis en ligne le 23 janvier 2009). URL : http://enquete.revues.org/document1433.html. Consulté le 25 novembre 2010.

MORIN Edgar, (*1990* ; 2005), *Introduction à la pensée com*plexe, 158 p., Seuil (Paris).

SECCHI Bernardo, VIGANO Paola, (2008), Équipe Studio 08, *La métropole du XXI^{ème} siècle de l'après-Kyoto. Consultation internationale de recherche et développement sur le grand pari de l'agglomération parisienne. La ville "poreuse": état d'avancement du chantier 1*, 136 p., (en ligne).

VAN HECKE Etienne, HALLEUX Jean-Marie, DECROLY Jean-Michel, MÉRENNE-SCHOUMAKER Bernadette, (2009), *Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée*, 201 p., Enquête Socio-économique 2001 : monographies, n°9, L'Urbanisation, SPF Économie - P.M.E. Classes moyennes et Énergie (Bruxelles).

VON BERTALANFFY Ludwig, (*1968* ; 1973), *Théorie générale des systèmes*, 295 p., Dunod (Paris) ; traduction par Jean Benoist Chabrol de *General system theory*.